

Réf: Dossier N° 146749

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CARRELAGE EN CÔTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon Niangon

Académie non loin de la mosquée Rama., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CARRELAGE EN CÔTE D'IVOIRE »

Objet: Achat et vente de carreaux, Bâtiment et Travaux Publics (BTP), Commerce générale, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon Niangon
Académie non loin de la mosquée Rama., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s): M KOUASSI KOUASSI KRA JEAN CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09028 du 03/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°45037/GTCA/RC/2022 du 03/10/2022

